

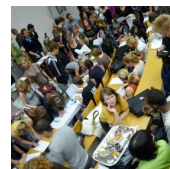
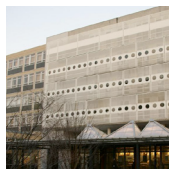


vendredi 13 mars 2009

Bourges

Colloques
AVUF

Universités & Territoires



sommaire n° 58 - 1 mars 2009

- 2 Diversité dans l'enseignement supérieur.
- 3 Le modèle américain en question. Une tribune de Pierre Albertini, délégué général de l'AVUF.
- 4 Histoire des universités, un blog coopératif et innovant.
- 5 Les Bac + peuvent aussi s'en sortir.
- 6 Engagement de solidarité à Paris-12 et première évaluation des actions de l'Afev sur Lille-3.
- 7 A Besançon, l'Europe se vit au quotidien sur le campus.
- 8 L'OFUP, nouveau partenaire d'Universités & Territoires.

Attention !

par Daniel Lamar, directeur général de l'AFIJ

En un an, la situation de l'emploi a bien changé. Pour l'AFIJ, qui intervient sur les recrutements de jeunes qui sortent du supérieur, le constat est rude. En janvier 2009, le nombre d'offres d'emploi collectées ou déposées dans notre association a chuté de 41%.

Les chiffres du chômage des jeunes de moins de 25 ans, en janvier 2009 augmentent de 23,1%, avec un écart de +34% pour les hommes et +12,5% pour les femmes. L'APEC annonce que « sous l'effet de la récession, les recrutements de cadres en France vont connaître un coup de frein en 2009. Il faudra attendre 2013 pour voir un véritable redémarrage du marché. ».

Pour la première fois depuis une dizaine d'années, les jeunes diplômés de 2008 qui n'ont pas encore de travail vont prochainement rencontrer le cru 2009 arrivant sur le marché de l'emploi. Lorsque des diplômés de l'enseignement supérieur n'ont pas trouvé un emploi durant l'année qui suit la fin de leurs études, ils se trouvent dans une situation critique. Tout se passe comme si les diplômés avaient des « dates de péremption ».

Pour faire face, certains diplômés vont opter pour des solutions alternatives, comme la poursuite des études, la préparation d'un « diplôme de plus », le recours à un contrat d'alternance ou la création d'activité encouragée par la mise en place

du statut d'auto entrepreneur.

Cependant, les évolutions sur le marché de l'emploi sont complexes et deviennent difficilement prévisibles. On constate déjà des écarts marqués selon les secteurs d'activité : tous ne sont pas aussi touchés que l'industrie automobile ou le secteur immobilier. On sait également que la pyramide des âges diffère selon les entreprises ; certaines vont connaître un nombre important de départs en retraite, impliquant des remplacements en nombre égal ou inférieur aux départs. Enfin, nous connaissons tous des recruteurs qui ont été ou sont dans une attitude attentiste par rapport à l'évolution économique, voire à la capacité financière à soutenir les investissements de leur entreprise.

Dans ce contexte, il est important que tous les acteurs impliqués dans le parcours de formation et d'accès à la vie professionnelle des 18-30 ans se mobilisent. L'AFIJ qui regroupe au sein de son conseil d'administration l'UNEF, la FAGE, l'UNI, PDE, la LMDE et les Mutuelles Etudiantes Régionales, travaille dans ce sens. Nous sommes résolument décidés à travailler activement avec les universités sur la mise en place des Bureaux d'aides à l'insertion professionnelle, et avec les villes pour inventer de nouvelles dynamiques d'insertion afin d'éviter que la désespérance sociale ne se renforce. ■



Directeur de publication : Nicolas Delesque • Edition : PCC 5/7 rue de Savies 75020 Paris - Philippe Campinchi philippe@campinchi.com - Tél : 0684606274 • Création graphique : (PCC) stocker@crouitch.com • Rédaction : PCC redaction@sarlpc.com et FP Tél : 0979253239 • Crédits photographiques : DR - PCC • Iconographies des organisations citées • Comité de rédaction : Philippe Campinchi, Nicolas Delesque, Marine Macé, Elise Renaudin. • Comité éditorial (en cours de constitution): Pierre Albertini, Pascal Blache, Daniel Lamar, Jérôme Sturla... • Cette newsletter est réalisée en collaboration et partenariat avec :


Conférence
des présidents
d'université
L'université est une chance. Saisissons-la



universités Prises de parole

En mars, les colloques sur l'université se multiplient : colloque *Diversité et enseignement supérieur*, le 9 au Sénat, colloque *Enseignement supérieur et dynamisme territorial*, organisé par l'AVUF à Bourges le 13 ; colloque annuel de la CPU, à Brest le 25, sur *L'université, acteur économique, Enseignement supérieur, recherche, développement socio-économique et aménagement du territoire*. Et l'observateur notera aussi quelques nouveautés : la *Confédération étudiante* relance une newsletter et l'ANDEV et l'AMF publient une enquête sur les maires et l'éducation. Les prises de parole à l'université ne se font pas simplement sur la question de la recherche.



colloque

L'université, acteur économique

Le Colloque annuel 2009 de la CPU aura lieu du 25 au 27 mars à Brest.

Le thème choisi est passionnant car il inscrit l'université dans son territoire. Présentation en quelques lignes.

Les missions fondamentales des universités – la formation supérieure et la recherche – sont aujourd'hui réorientées en fonction des nouvelles attentes de la société française et des pouvoirs publics : l'employabilité et l'insertion professionnelle des diplômés, et plus largement une participation active et de premier plan au développement de l'économie de la connaissance. Cette attente rejoint la stratégie de Lisbonne qui vise à faire de l'Union Européenne une très grande puissance économique dans la perspective de la compétition internationale : croissance, emploi et innovation sont au cœur de cette stratégie.

Le colloque s'efforcera par conséquent d'analyser l'évolution des territoires à la lumière de la société de la connaissance, les relations et les effets de proximité entre les universités et leur environnement, et de comprendre quelles sont les échelles pertinentes pour la valorisation et l'insertion professionnelle, pour la promotion sociale et l'égalité des chances, pour l'action internationale et pour l'animation de réseaux universitaires, et enfin pour le développement sur les campus de politiques innovantes en matière sociale, culturelle et de vie étudiante. ■

Info+

Texte d'orientation

<http://www.cpu.fr/uploads/media/TexteOrientation-Colloque2009Brest.pdf>

Programme prévisionnel

http://www.cpu.fr/uploads/media/ProgrammePrevisionnel-Colloque2009Brest-18fev_01.pdf

Brèves

- ✓ La Confédération Etudiante relance sa newsletter ! Au sommaire dans cette newsletter: retour sur les rencontres avec M. Hirsch et N. Sarkozy ; débat à La Rochelle : le président de l'université s'engage sur 3 points ; Sciences Po, objectifs 2013 : des garanties obtenues
- ✓ La "Diversité et Enseignement supérieur". Quelle diversité au sein de l'enseignement supérieur ? La politique d'intégration des universités a-t-elle évolué ? Quelles mesures pour garantir l'égalité des chances ?
- L'entreprise performante puise-t-elle ses ressources dans l'université du 21^e siècle ?

Info+

<http://www.colloquediversites.org>

Enquête

L'ANDEV et l'AMF viennent de publier une enquête sur les maires et l'éducation avec les projets, les actions et les partenariats pour 2008-2014. Un chapitre est consacré - sans doute pour une des premières fois - aux « Action municipale en direction des étudiants et/ou de l'enseignement supérieur. »

20 - Les étudiants, un public intégré aux projets par 1/3 des communes

Critères	%
Q 24 - Avez-vous ou souhaitez-vous avoir une action municipale en direction des étudiants ?	
• oui	a 34
• non	b 38
• ne sait pas	c 9
• ne réponse	d 19
Si oui, cela concerne-t-il :	BC → 34%
• l'accueil et l'intégration des étudiants dans la ville	c 38
• l'implantation d'unité nouvelle d'enseignement supérieur dans la ville	5
• la participation technique ou financière à la construction, l'extension ou la réhabilitation de bâtiment(s) ou d'équipement(s) universitaires	0
• l'action sociale en faveur d'étudiants	d 14
• des actions liées au développement et à l'accès des étudiants aux nouvelles technologies	3
• le soutien aux pratiques et/ou aux créations culturelles et artistiques des étudiants	1
• le développement de la pratique sportive universitaire	0
• les liaisons enseignement supérieur - tissu économique local	2
• non réponse	38

(a) L'engagement en faveur de l'enseignement supérieur divise les élus municipaux ; ils sont presque aussi nombreux à mettre en oeuvre ou à envisager des actions municipales (34 %) ... qu'à écarter cette voie (38 %).

(b) Notons la proportion non négligeable "d'indécis" (9 % + 19 %).

➔ Les projets d'engagement en faveur des étudiants sont fortement corrélés à la taille de la commune : (% de oui à la Q.24)

- < 3500 habitants → 12 %
- 3 500 à 5 000 hab. → 40 %
- 5 000 à 10 000 hab. → 56 %
- 10 000 à 35 000 hab. → 45 %
- 35 000 à 50 000 hab. → 80 %
- Plus de 50 000 hab. → 100 %

(c) Une action se dégage nettement ; l'intégration des étudiants dans la ville (38 %).

(d) Hormis l'action sociale en faveur des étudiants (14 %), les autres pistes s'avèrent marginales.



ANDEV - AMF - Les Maires et l'éducation : enquête sur les projets, les actions et les partenariats pour 2008-2014 / JCA Développement - AM CHAMBRON/Decembre 2008



38

Contributions

Enseignement supérieur et dynamisme territorial est le thème du colloque organisé par l'AVUF, à Bourges, le vendredi 13 mars. Cette journée porte sur le concept de site dans l'enseignement supérieur. De nombreuses questions soulevées par les organisateurs sont au cœur des problématiques actuelles. Trois angles particuliers seront aussi analysés : l'attractivité des territoires, la question de l'orientation à l'insertion professionnelle et l'aménagement urbain dans les villes universitaires. Ce colloque, comme la tribune de Pierre Albertini, sont autant de contributions pour de futures actions. Le programme détaillé est accessible en ligne sur www.avuf.fr.



Tribune

Le modèle américain

L'enseignement supérieur américain est-il un modèle ? est la question que pose Pierre Albertini, délégué général de l'AVUF, dans une tribune libre.

Le système américain d'enseignement supérieur exerce une véritable fascination. On en retient, pêle-mêle, la fréquence des prix Nobel obtenus depuis un demi-siècle, la qualité de l'aménagement des campus, la richesse de certaines bibliothèques ou encore les résultats du classement de l'université de Shanghai. Au point que, pour certains, il serait un modèle universel. Mais le connaît-on vraiment ? Les remarquables résultats obtenus dans les années 40 à 80 ne sauraient cacher un tassement récent, souligné par les Américains eux-mêmes. Notre but ici n'est pas de porter un jugement de valeur mais de le décrire avec objectivité.

Un ensemble disparate

La situation américaine est très contrastée : elle fait coexister des universités prestigieuses et fortement sélectives (Harvard, Stanford, par exemple) et des centaines d'autres, beaucoup moins connues, ouvertes à tous les candidats et nettement moins dotées. Chaque Etat accueille lui-même plusieurs universités publiques et privées, dont l'attractivité est inégale. En réalité, comment rendre compte de la diversité de l'enseignement supérieur aux Etats-Unis sinon en partant des faits ?

Le système américain comporte, au total, près de 4 000 établissements de trois types différents :

- les *community colleges*, au nombre de 1200,

dispensent un enseignement court, d'une durée de deux ans,

- les *colleges*, estimés à un peu moins de 2 000, proposent un enseignement de quatre ans,

- enfin, les universités doctorales, qui vont jusqu'au PhD ne sont que quelques centaines (certaines organisent la totalité du cursus).

Comme on le voit, cet ensemble ne se réduit donc pas à une seule composante : l'une de ses forces est probablement sa diversité, qu'on a précisément du mal à saisir de l'extérieur.

Des atouts et des faiblesses

Il n'existe pas de système qui ne cumule que des avantages. Les Etats-Unis illustrent ce constat d'évidence.

Les avantages du système américain sont indéniables. Ainsi, il a contribué à la formation d'une main-d'œuvre qualifiée, abondante et capable de répondre à la formidable mission de progrès économique et social, au lendemain de la guerre. De plus, il a réalisé une fusion complète entre enseignement et recherche, et bénéficié de crédits publics et de fonds privés, en moyenne beaucoup plus élevés qu'en Europe. Enfin, sa diversité (de niveau et de durée) se prête à des parcours différents, du collège à l'université, d'une université à l'autre. La majorité des établissements ne pratiquent pas de sélection. Quant à l'*affirmative action*, traduite improprement en France par « discrimination positive », elle a connu un certain succès au point que Barack Obama s'est interrogé sur son utilité aujourd'hui.

Les inconvénients, à l'inverse, ne sont pas moins réels et n'autorisent pas une vision idyllique. Le caractère inégalitaire ne peut être gommé : les universités d'élite sont largement réservées aux plus riches, en raison de frais de scolarité élevés, qui ont doublé depuis 2001. La concentration des ressources au sommet de la pyramide s'accompagne d'une augmentation générale des coûts dont la tendance ne peut se prolonger indéfiniment, sans conduire à exclure d'autres priorités. Enfin, le système d'aides fédérales est, au dire même des évaluateurs américains, confus, complexe et peu efficace.

L'Université américaine n'est donc pas le parfait creuset social que l'on imagine de loin : elle reproduit aussi, sans les faire disparaître, les inégalités d'origine ou de condition. Globalement, s'il fallait un ultime classement, dont nous sommes fiers, on retiendrait la 7e position qu'occupe aujourd'hui le système américain dans l'accès à l'enseignement supérieur et le nombre de diplômés, après avoir longtemps tenu la première place. De quoi faire rêver tous les pays, nombreux, dont le nôtre, qui sont derrière ! ■

formation

✓ La mutation accélérée de l'enseignement supérieur français et la professionnalisation croissante de ses équipes dirigeantes impliquent un renforcement de la culture des collectivités locales pour un meilleur partenariat avec les universités et les divers établissements d'enseignement supérieur. Un programme de formation est mis en place par l'AVUF.

transversales

Blog ouvert

Le Blog de Pierre Dubois mérite pour de nombreuses raisons d'être visité par tous ceux qui s'intéressent à l'Université. Certaines photos permettent de mieux comprendre les changements qu'un campus comme Nanterre a vécus. Les nombreuses références, comme par exemple la contribution de quatre enseignants-chercheurs français travaillant en Amérique (voir www.laviedesidees.fr) forment de véritables gisements de réflexion et d'incitation au débat. Enfin, la dimension franco-italienne, et donc européenne de ce blog coopératif ouvre de nouveaux horizons. Bref ! Nous vous invitons à surfer sur <http://histoireuniversites.blog.lemonde.fr>



blog

Histoire d'universités

Sociologue, chercheur au CNRS de 1969 à 1980, professeur de 1980 à 2008 dans 3 universités (Lille-3, Paris-10 Nanterre et Marne-la-Vallée), Pierre Dubois est désormais un blogueur retraité.

Pourquoi avoir créé depuis janvier 2009 le blog « *histoires des universités, en France et en Italie, du Moyen-Age à nos jours.* » sur lemonde.fr ?

En prenant ma retraite une année plus tôt que prévue, j'ai repris aussi ma liberté de parole. En fonction, il n'est pas toujours possible de dire exactement ce qu'on pense sur, par exemple le mode de gestion contractuel des ingénieurs d'études dans une université... Je me sens plus libre pour penser les universités, leur histoire, leur gouvernement, leur offre de formation, leurs enseignements, leur gestion, leur évaluation, leurs débouchés professionnels... Ce blog me permet de parler, mais il est plus qu'un simple passe-temps de retraité. Le nombre de visiteurs est spectaculaire depuis que nous avons été référencé parmi les blogs du monde.fr.

En surfant sur les différentes catégories de votre blog, nous avons été frappés par la qualité des photos, mais aussi par ce que vous publiez. Ceci d'autant plus qu'elles permettent de recontextualiser l'évolution de certaines universités. Comment avez-vous réalisé *Universités en photos* ?

En réalité, c'est une longue histoire. Je les ai prises au cours des 6 dernières années au fil d'enquêtes, de colloques, de salons de l'éducation, de voyages, de séjours professionnels... Nous les avons ensuite numérisées et je tiens à préciser qu'elles sont libres de droit. Il ne faut pas hésiter à m'envoyer des

photos, elles seront publiées sur le blog (sous votre nom). Je dispose donc d'une matière importante pour donner à voir aux internautes. Et pour un blog, l'image, c'est aussi important que le contenu.

A propos du contenu, vous disposez avec la catégorie *Université déchiffrée* d'une formidable base de données. Pouvez-vous présenter votre démarche ?

L'université déchiffrée est un livre électronique que nous avons réalisé avec mon complice Andrea Cammelli. Cet ouvrage donne accès aux textes et aux sources statistiques de référence. Plus de 100 modules ont déjà été écrits et actualisés en fonction de nouvelles informations ou données chiffrées. Nous avons décidé de publier les "bonnes feuilles", en fonction de l'actualité de l'enseignement supérieur. Il s'agit de fait d'une oeuvre coopérative, car tout un chacun peut commenter et critiquer les analyses et les propositions, signaler d'autres sources, proposer ses propres contributions. J'invite en particulier les doctorants et les jeunes enseignants et chercheurs à nous apporter leurs contributions.

Pouvez-vous nous présenter quelques notes afin d'inciter nos lecteurs à visiter votre blog ? Notre contribution parue le 17 février dans les Chroniques du Monde sous le titre : "réformes bloquées : une chance pour la Réforme" a bien fait réagir. Le chantier vie étudiante nous a donné l'occasion de publier une note sur le logement étudiant à Venise. J'ai été étonné que personne ne réagisse sur des contributions comme l'évaluation ou la formation des maîtres. ■



évaluation

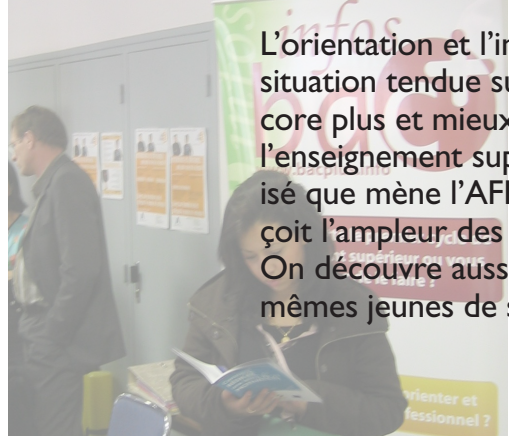
✓ **Évaluation en pointe.** Le blog de Pierre Dubois renvoie vers un texte qui recontextualise le débat sur l'évaluation : « *Petite histoire de l'évaluation de l'enseignement dans les universités* » par Isabelle Chénierie (Paul Sabatier, Toulouse).

Info+
http://sup.ups-tlse.fr/evaluation/art_ic.htm

✓ **Évaluation en déclin.** « Depuis 2004, l'OFIPE ne publie plus les résultats des questionnaires d'évaluation remplis par les étudiants (d'ailleurs, depuis décembre 2007, l'OFIPE ne publie plus Ofipe résultats). L'Université a cherché à élargir l'évaluation des formations vers l'évaluation des enseignements de chaque formation. Les réticences ont été nombreuses et les objectifs se sont restreints. L'évaluation devient administrative : il faut qu'elle figure dans le dossier de réhabilitation de chaque diplôme ; elle n'est plus réalisée que tous les 4 ans, et devient plus difficilement une source de progrès pédagogiques. »

Info+
<http://histoireuniversites.blog.lemonde.fr/>

S'en sortir



L'orientation et l'insertion professionnelle sont des sujets étroitement liés. La situation tendue sur le marché de l'emploi plaide pour que cette liaison soit encore plus et mieux travaillée. De ce point de vue, le chiffre des décrocheurs de l'enseignement supérieur est préoccupant. Le travail d'accompagnement individualisé que mène l'AFIJ avec ses opérations BAC + est doublement révélateur. On perçoit l'ampleur des dégâts à travers les témoignages de jeunes qui ont perdu pied. On découvre aussi que le travail d'écoute et de conseil peut permettre aussi à ces mêmes jeunes de s'en sortir et de trouver la voie d'une insertion professionnelle.



action

Bac +

140 000 jeunes quittent l'université sans diplôme de premier cycle. Ils commencent, restent trois jours, une semaine, parfois quatre ans puis disparaissent dans la nature sans diplôme ni qualification. L'AFIJ se mobilise depuis plus de trois ans, à travers un programme concret intitulé Bac+.

Quelles sont les raisons de ces chiffres accablants ? Les explications sont nombreuses, cependant : être un garçon, avoir eu son bac à plus de 19 ans sans mention et devoir travailler pour financer ses études semblent être des facteurs qui augmentent les risques de décrochage.

Les chiffres sont d'autant plus inquiétants que certains bacs semblent prédisposer à l'échec : selon l'ONISEP, moins de 3% des bacheliers munis d'un bac professionnel s'inscrivent à l'université, et plus de neuf sur dix d'entre eux n'iront pas au-delà de la première année.

A l'Université, la sélection se fait sur fond de découragement et d'échec, ce qui ne facilite pas la réorientation pour ces jeunes, dont beaucoup se sentent des cas particuliers, coupables de ne pas avoir su suivre des études supérieures.

DONNER DU SENS

L'AFIJ accueille ces jeunes et leur propose un suivi personnalisé, ce qui leur permet déjà de faire le point, de raconter leur histoire et de faire le deuil des études engagées.

Pendant ce travail d'analyse et d'orientation, ils se rendent souvent compte que la filière

qu'ils avaient choisie ne leur correspondait pas, et des volte-face d'orientation sont, sinon la règle, du moins très fréquentes.

Ensuite, l'AFIJ leur propose une solution de professionnalisation dans une des quatre catégories suivantes :

- L'accès direct à l'emploi : l'AFIJ propose, grâce à son réseau de partenaires, des offres d'emploi à des niveaux bac et bac+1.
- La reprise d'études en alternance de courte durée (contrat de professionnalisation ou BTS en apprentissage).
- La création d'activité : pour les jeunes qui ont des projets pour créer leur activité, l'AFIJ facilite la mise en contact avec les organismes concernés.
- La préparation aux concours de la fonction publique : l'AFIJ entretient de nombreux liens avec les trois fonctions publiques ou encore avec les corps de l'armée française qui proposent régulièrement des offres qualifiées à niveau bac.

DES RÉSULTATS ENTHOUSIASMANTS

Ces programmes de professionnalisation des bac+ ont été initiés par l'AFIJ en 2005, et se poursuivent désormais dans de nombreux départements et régions de France. Les régions PACA, Centre et Rhône-Alpes sont assez représentatives du fonctionnement de ce programme.

60% des jeunes suivis réussissent leur insertion professionnelle. Après une première expérience malheureuse à l'université, les jeunes réussissent ainsi, sans diplôme du supérieur, leur insertion professionnelle. ■

étude

✓ « La situation des jeunes face à l'emploi est préoccupante. Le taux d'emploi des 15-24 ans en France est inférieur à 30%, contre 36% en moyenne en Europe. » Concernés par les formes d'emplois précaires (stages, CDD, intérim, temps partiel subi), « un grand nombre de jeunes s'installent durablement dans l'inactivité, dans l'emploi précaire ou dans l'alternance des deux. » Le Crédoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) vient de rendre publique une recherche (s'appuyant sur des données de l'Insee) sur « ces jeunes qui, après avoir échoué leur première insertion demeurent durablement éloignés de l'emploi stable et de qualité. Le concept de 'deuxième chance' renvoie à la possibilité de rebondir après cet échec, ainsi qu'à l'ensemble des politiques et dispositifs qui existent. »

Le Crédoc propose trois recommandations pour aider ces jeunes à s'insérer :

- poursuivre « la dynamique de responsabilisation du réseau des missions locales en leur donnant le rôle de guichet unique de la deuxième chance » ;
- lutter contre la pauvreté des jeunes éloignés de l'emploi, notamment en envisageant la création d'une « allocation d'insertion pour les jeunes engagés dans une dynamique de deuxième chance » ;
- mobiliser les employeurs du secteur privé en les encourageant à franchir le « rubicon du diplôme ».

Info+

Quelle deuxième chance pour les jeunes en difficulté
Crédoc, in Consommation et mode de vie n°218, février 2009,
Matthieu Angotti
<http://www.credoc.fr>

Info+

www.jd-recruteurs.info

engagements Signifiant



La signature à Paris -12 Val-de-Marne de la convention entre l'Afev et l'université survient quelques semaines après l'arrivée de Sandrine Bonnafe au Bureau de la CPU. A Lille-3, pour la première fois en France, l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur cherche à mesurer et mieux comprendre l'impact des actions de l'Afev. De notre point de vue, ce sont deux éléments politiques majeurs qui s'inscrivent dans les travaux initiés le 1^{er} décembre, au siège du conseil régional Rhône-Alpes, sur la responsabilité sociale des universités, et qui se poursuivront à Barcelone le 10 juin prochain.



université

Engagement de solidarité

L'université Paris-12 Val-de-Marne a signé le 30 janvier dernier, une convention avec l'Afev. Désormais, le bénévolat dans cette association devient aussi une option libre intitulée « Engagement de solidarité » pour les étudiants de Licence, qui sera récompensée par 3 ECTS en cas de réussite.

« On dit souvent que les jeunes n'ont ni l'envie, ni le temps de s'engager, mais c'est faux » s'insurge Mélanie Chambon, chargée de développement local Val-de-Marne à l'Afev. « Il ne faut pas se fier aux stéréotypes mais, au contraire, valoriser ces initiatives. » La convention entre l'institution et l'association est un acte de reconnaissance fort pour ces étudiants qui, 2 heures par semaine, sur une année scolaire, s'investissent pour donner le goût d'apprendre à des jeunes en difficulté scolaire. « C'est un véritable épanouissement personnel pour eux. Ces moments de l'année sont inmanquablement de fortes expériences humaines, desquelles ils apprennent des valeurs essentielles comme le partage, l'entraide, et la prise de responsabilités » ajoute Mélanie Chambon.

GAGNANT-GAGNANT

« Ce qui manquait aux étudiants, c'était du temps disponible. Avoir la possibilité de s'engager par son cursus universitaire, c'est formidable », atteste Julie Costa, de l'UNEF, vice-présidente étudiante de l'université. Ces actions de solidarité ont une incidence sur la mission même de l'Université, qui, comme le précise à juste titre Olivier Adam, chargé de mission Vie étudiante, « se doit de renforcer ses liens avec les établissements du secondaire et du primaire, notamment en montrant aux jeunes des quartiers que l'université peut faire partie de leur futur. » Côté étudiant, la réponse va dans le même sens : « Beaucoup d'entre nous sont également issus de banlieues défavorisées. Aider ces enfants, les inciter à aimer et poursuivre leurs études, a une grande signification pour nous », confie Julie Costa.

UNE ACTION PARMI D'AUTRES

L'université développe également le tutorat des étudiants de première année, accompagne ceux qui souhaitent créer et gérer des

associations, et met en oeuvre de missions solidaires telles que « l'hôpital des nounours » (pour les enfants hospitalisés), avec les étudiants en médecine.

L'université joue ainsi un rôle fondamental. Elle sort de son ghetto pour faciliter des apprentissages hors les murs. Paris 12 Val-de-Marne prend le parti d'être plus qu'un simple lieu de transmission des connaissances. Elle offre la possibilité de suivre, à travers « l'engagement de solidarité », une école de vie et de citoyenneté afin de favoriser aussi l'aptitude de ses élèves à s'intégrer dans la vie active. ■

Info+

www.univ-paris12.fr

Une première

Lille-3 et l'Afev sont partenaires depuis de nombreuses années : signature d'une convention en 2006, mise en place d'un module optionnel qui valorise en ECTS les compétences acquises dans l'engagement, mise à disposition d'une permanence dans l'université, opération de découverte de l'université pour les jeunes que l'Afev accompagne... L'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) s'est rendue dans cette université au début du mois de février et a demandé à rencontrer l'Afev, au double titre des partenariats et de la vie étudiante. Frédéric Delattre, directeur régional de l'Afev, précise que « les échanges ont porté sur le profil des étudiants : qui sont-ils ? de quels milieux sont-ils originaires ? sont-ils déjà engagés ? Ils ont aussi porté sur le module optionnel. Ils ont trouvé cette initiative intéressante, et estiment qu'elle devrait être étendue à plus d'UFR. Enfin, les échanges ont porté sur la nécessité de démocratisation de l'enseignement supérieur en favorisant son accès à plus de jeunes d'origine modeste. Cet enjeu est d'autant plus fort que l'université à vu le nombre de ses étudiants diminuer ces dernières années. »

Info+

www.aeres-evaluation.fr/

Mobili...ser !

Le dernier week-end de janvier, le bureau national d'Erasmus Student Network France - www.ixesn.fr - se réunissait à Besançon. Le réseau souhaite mettre en place des formations pour gérer une association ou travailler sur la valorisation des compétences transversales acquises lors de voyages Erasmus. On ne peut que regretter que ce dynamisme européen soit encore trop peu présent... La mobilité est, comme le démontre l'étude de l'INRP, une question centrale. Le travail mené à Besançon illustre avec panache qu'une ville qui veut être attrayante doit impérativement pour reprendre le titre d'un ouvrage d'Edgar Morin, "penser l'Europe".



projecteur

Besançon l'européenne

L'histoire débute par l'initiative d'une poignée d'étudiants. Des étudiants revenus de leurs voyages Erasmus ont constaté qu'à Besançon, il n'existait aucune structure d'intégration culturelle pour les étudiants étrangers. Ils sont quatre et décident de fonder, en 2004, l'AEIB (l'Association des étudiants internationaux de Besançon).

Avec ses campus en fête, ses soirées thématiques, l'Université de Franche-Comté étonne au point d'être choisie, pour accueillir l'assemblée générale mondiale d'Erasmus, en mars 2008. Ce qui donne à Besançon le titre de premier hôte français de cette manifestation. L'université doit sa candidature à l'AEIB, qui s'est entièrement chargé de concourir au poste et d'organiser l'assemblée. Cet événement va propulser la ville au-devant de la scène du réseau Erasmus. Ville jusque-là peu connue en Europe, Besançon est désormais perçue, pour près de 200 étudiants Erasmus accueillis cette année sur le campus, comme une destination d'échange universitaire dynamique et accueillante.

STRATEGIE

L'AEIB est à la fois une association stratégique qui pense l'Europe, et une structure qui s'avère redoutablement efficace pour la mise en place d'animations et de liens territoriaux pour l'Université de Franche-Comté et ses étudiants internationaux. Tout au long de l'année, l'association organise diverses activités pour faire découvrir aux étudiants Erasmus le patrimoine franc-comtois et la culture française : soirées

Erasmus, sorties culturelles, projection au ciné-club, apéros-langue tous les mercredis soir... Le site Internet (www.erasmus-besancon.com) est une excellente vitrine, en particulier grâce à ses galeries photos, du dynamisme de l'association.

L'AEIB est un outil d'intégration sociale et culturelle des étudiants internationaux. Joachim Wyssting, qui vient de quitter ses fonctions de président de l'AEIB, apporte quelques précisions. « *Le but, prochainement, serait d'avoir la structure suffisante pour conseiller les étudiants sur leur orientation, leurs problèmes pratiques comme le logement, les transports, les aides, être en mesure de recueillir les offres de jobs étudiants, de stages... En somme, faciliter la vie des étudiants étrangers à Besançon.* »

EBULLITION

Ce sont aussi des actions innovantes pour faire vivre l'Europe dans le cœur des étudiants. L'université et l'association ont par exemple organisé à l'occasion des traditionnelles Journées Portes Ouvertes, le forum sur la mobilité. L'objectif consistait à sensibiliser les lycéens et leurs parents, les enseignants et les étudiants aux questions de mobilité. Les étudiants Erasmus ont pu présenter leurs pays, leurs universités et apporter leurs témoignages.

L'AEIB a proposé aux étudiants intéressés par le principe Erasmus de participer au « *Cultural Market 2009* », une soirée de découverte culinaire. Le principe étant que chaque étudiant en mobilité prépare un stand pour présenter les spécialités culi-

naires de son pays.

Un forum est ouvert depuis le début du mois, avec des membres actifs pour répondre à toutes sortes de questions concernant la vie pratique des étudiants Erasmus en France. Filière universitaire, logements, collocations, sorties, jobs, bons plans... ■

Info+

www.forum-erasmus.com
www.erasmus-besancon.com

Question centrale

« Aux niveaux local, régional, national ou international, les questions de mobilité des étudiants apparaissent de plus en plus centrales pour les acteurs de l'enseignement supérieur et de la relation formation-emploi. Où s'inscrivent les lycéens dans l'enseignement supérieur ? Où les étudiants poursuivent-ils leurs études ? Où vont-ils ensuite travailler ? Répondre à ces questions conduit immédiatement à s'intéresser aux multiples facteurs pouvant structurer ces comportements de mobilité. L'évolution de la carte des formations supérieures, les aides aux étudiants, la division spatiale des emplois et les mouvements de localisation/délocalisation des entreprises, les politiques d'aménagement du territoire, sont autant de facteurs intrinsèquement liés aux questions de mobilité. »
Lire la suite...

Info+

Net.Doc - Référence : N°48, janvier 2009
Approches de la mobilité étudiante par le Groupe de travail sur l'enseignement supérieur (GTES)
www.inrp.fr

Partenariat

Depuis le mois de janvier 2009, l'OFUP soutient *Universités & Territoires*. Nous profitons de cette occasion pour vous présenter ce nouveau partenaire, qui vient de s'adresser à l'ensemble de la communauté universitaire afin de préciser sa mission, ses objectifs et sa démarche éthique. En bonne coopération avec tous les principaux éditeurs de presse, et en concertation active avec les universités, l'OFUP entend "faciliter l'accès à l'information dans toute sa pluralité tout en considérant la presse écrite comme un vecteur particulier d'analyse et de compréhension de notre monde." Zoom sur l'OFUP.



une porte ouverte sur le monde



La presse réservée au service du monde de l'éducation

LA PRESSE, LE WEB ET LES JEUNES

Internet offre de nombreuses occasions d'apprendre, mais contient également une grande quantité d'informations qui ne sont ni utiles ni fiables. N'importe qui peut poster des commentaires sur un forum ou diffuser des informations via son Blog. **Développer un certain sens critique** afin de pouvoir évaluer l'exactitude de ces données devient dès lors un **objectif de formation**. Ce sens critique s'acquiert entre autres grâce au secteur des publications imprimées : les livres et les journaux. Dans ce secteur, il existe traditionnellement des intervenants dont le rôle est de **contrôler le contenu des publications** afin d'éliminer les erreurs, les fausses déclarations et les informa-

tions inexactes. En revanche, sur Internet, dans bien des cas, la véracité des informations diffusées ne fait l'objet d'aucun contrôle. En outre, la presse imprimée propose des **choix éditoriaux différents qui ouvrent l'horizon de ses lecteurs**.

L'OFUP considère Internet pour ce qu'il est : une mine d'informations brutes. Or les jeunes, au moment où ils développent leurs facultés de jugement, ne sont pas les mieux à même d'effectuer de manière autonome un travail de repérage, d'extraction, de tri et de recoupement de l'ensemble des messages. **D'où l'importance de la presse vis-à-vis de ce public.**

Un professionnalisme renforcé

Au premier semestre 2008, l'OFUP s'est associée au groupe ADLPartner, leader européen reconnu de la gestion d'abonnements de presse. **L'OFUP a ainsi gagné en professionnalisme.** Cela a été immédiatement perceptible avec la mise en place pour la première fois du **paiement en 3 fois sans frais** et d'un service client plus performant.

Insertion professionnelle

L'insertion professionnelle est devenue avec la loi LRU l'une des premières missions de l'université. Des Bureaux d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) vont progressivement s'installer. **L'OFUP contribue à cet objectif.** En effet, les étudiants qu'elle embauche bénéficient de leur **première expérience professionnelle** : une expérience valorisante parfaitement adaptée à la poursuite de leurs études. En 2009, l'OFUP crée des postes de responsables de zones académiques, interlocuteurs implantés à l'année sur un territoire. Ces responsables sont recrutés en Contrat à durée indéterminée (CDI).

Des valeurs, des partenaires

En 2008, l'OFUP a renoué avec sa **tradition de partenaire de la vie étudiante** : publicité dans *Etudiant de France*, le journal de l'UNEF, stand au congrès de la LMDE, mise à disposition des *Annales du Bac O.S.E Le Club étudiant* pour toute souscription d'un lycéen à un abonnement OFUP, ou encore présence dans les *Guides Epicure* en tant que conseiller sur les publications par champs disciplinaires. En 2009, l'OFUP a signé une convention de partenariat pour **soutenir les étudiants de l'Afev** dans leurs actions de lutte contre l'échec scolaire et pour « *promouvoir ensemble la lecture de la presse chez les jeunes comme vecteur de compréhension et de découverte du monde.* »

Liberté, neutralité, pluralité. Ces valeurs ont fourni à l'OFUP, dès son origine, sa raison d'être. Il convient aujourd'hui de les réaffirmer. Notre métier consiste à faciliter l'accès des lycéens, étudiants, enseignants et personnels des établissements scolaires et universitaires à la presse imprimée en leur proposant des abonnements aux prix les plus avantageux du marché. Nous considérons ce métier comme une mission d'éducation à la citoyenneté.

Pourtant, aussi noble soit-elle, cette ambition serait un simple vœu pieux si elle ne s'appuyait sur un réseau de partenaires impliqués et liés à l'Education nationale. Des partenaires conscients de nos valeurs, qui les partagent, et nous aident activement à en assurer sans cesse le strict respect.



Une porte ouverte sur le monde

Fils d'enseignant, j'ai été sensibilisé de près aux questions d'éducation. Etudiant en Sciences Economiques à Grenoble, puis dirigeant d'entreprise, je me suis forgé la conviction qu'une entreprise marchande sans valeur éthique n'avait aucun sens.

C'est pour cette raison, qu'en devenant Président de l'OFUP, j'ai tenu dans un premier temps à assurer la fiabilité de nos services avec ADLPartner, puis à nous engager avec des acteurs de la vie étudiante, et enfin à développer une charte éthique, responsabilité et qualité pour redéfinir nos actions.

Les éditeurs nous ont renouvelé leur confiance. De nouveaux projets sont à inventer, en concertation avec le monde de l'éducation. Rencontrons-nous !

Pascal BLACHE
Président

L'OFUP, COMMENT ÇA MARCHÉ ?

L'OFUP est une **entreprise au service de la presse et du monde de l'éducation**. Ses activités sont réglementées par la loi Bichet qui concerne la distribution de la presse écrite. **L'OFUP a donc des droits et des devoirs.** Le privilège d'assurer le lien entre la presse et le monde de l'éducation et le devoir de garantir un traitement équitable entre tous les titres de presse qui constituent son catalogue.

L'intérêt du monde de l'éducation (lycéens, étudiants, enseignants et personnels) est bien de disposer d'un interlocuteur unique qui négocie des offres préférentielles. En accueillant l'OFUP, les institutions **évitent ainsi une concurrence sauvage** tout en favorisant l'éducation du citoyen et la transmission des savoirs.

Pour réaliser au mieux sa mission, l'OFUP mène à bien différents types d'actions :

- la tenue de stands, aux périodes charnières de l'année scolaire dans les lieux les mieux situés pour ce type d'initiatives en accord avec les établissements concernés ;
- une présence sur Internet, via un site dédié www.ofup.com ;
- des interventions en accord avec les enseignants ;
- une appartenance de l'OFUP dans des supports liés au monde de l'éducation.

